

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 22 avril 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 13, 14 et 15 avril 2021**

**2021 V. 126** Vœu relatif à la dénomination du TEP situé rue Olivier Métra en mémoire d'Eudy Simelane.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant qu'Eudy Simelane, née le 11 mars 1977 dans le township de KwaThema en Afrique du Sud, a été victime de la politique d'apartheid dans son enfance, et qu'elle a malgré tout réussi à intégrer l'équipe nationale féminine de football, les Banyana Banyana, et à s'imposer comme un symbole de réussite pour l'ensemble de sa ville ;

Considérant qu'elle s'est beaucoup engagée pour faire connaître le football aux plus jeunes, notamment en entraînant quatre équipes locales de jeunes ;

Considérant son engagement constant pour les droits humains, et spécifiquement pour les droits des personnes LGBTQI+ ;

Considérant qu'elle a été l'une des premières femmes à vivre ouvertement comme lesbienne en Afrique du sud, alors même que la violence envers les personnes LGBTQI+ y est toujours trop répandue ;

Considérant que sa mort violente en 2008, à 31 ans, a permis une prise de conscience mondiale de l'inacceptable réalité des viols dits « correctifs » et doit d'autant plus nous encourager à faire connaître le souvenir de sa vie et de son action, que l'université du Kwazulu-Natal marque tous les ans par une Memorial lecture et les associations LGBTQI+ par des mobilisations autour du mot-dièse #RememberEudy ;

Considérant que les équipements sportifs, par les valeurs sportives emblématiques de partage, d'égalité et d'engagement qu'ils véhiculent, sont des lieux de proximité particulièrement

symboliques pour les Parisiennes et les Parisiens, et particulièrement adaptés à la mémoire d'une figure marquante du sport féminin ;

Considérant la volonté déterminée de la Mairie de Paris et de la Mairie du 20e de lutter contre toutes les discriminations et violences, notamment dans le sport, et mettre en valeur la contribution des femmes, des personnes exposées au racisme et des personnes LGBTQI+ à l'histoire de Paris et du monde ;

Considérant que le terrain d'éducation physique (TEP) situé 49 rue Olivier Métra fait actuellement l'objet de travaux de réaménagement et de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et que sa réouverture prochaine constituera pour les habitant·e·s du 20e arrondissement l'occasion de renouer avec cet espace ;

Sur proposition de Eric Pliez et des élu.e.s du groupe *Paris en Commun*,

Émet le vœu que :

- La dénomination Eudy Simelane soit attribuée au TEP situé au 49 rue Olivier Métra ;
- Cette nomination donne lieu périodiquement à des événements, notamment sportifs, rappelant au grand public la vie et les engagements d'Eudy Simelane, et promouvant la lutte contre les discriminations et les violences notamment dans le sport.